la régularité de la pente dans le fond du drain. a b. règle mobile; c. montant gradué par demi pouce.



Fig. 36.

a b. niveau du sol. c d. niveau du drain.



Fig. 37.

a b. niveau du sol au pied du coteau.

c d. niveau du drain plus profond près des sources.



Fig. 38.

a b. niveau du sol sur une légère éminence.

c d. niveau du drain ne suivant pas les accidents du terrain pour se rendre à la décharge ou au collecteur.